

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MÉTIER DE LA MODE – VÊTEMENT TAILLEUR

**ÉPREUVE: EP2 Mise en œuvre de la fabrication
de tout ou partie d'un vêtement.**

**Durée de l'épreuve : 16 heures
Coefficient 10**

Session 2020

CORRIGÉ

Le dossier corrigé comporte 5 pages, numérotées de 1/5 à 5/5.

CAP Métiers de la mode vêtement tailleur	Corrigé	Durée : 16 heures	Session 2020
Épreuve EP2 – mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement	2006 CAP MMVT EP2	Coefficient : 10	Page 1 / 5

Compétences évaluées

--	-	+	++
----	---	---	----

Les cases tentent de quantifier le niveau d'acquisition de chacune des compétences évaluées.

-- signifie aucune réponse ou fausse;

- ou + signifie la présence d'erreur(s) dans la réponse (à l'appréciation du correcteur) ;

+ + signifie une réponse juste.

PROPOSITION DE NOTATION						
Questions	Performance du candidat					
	Compétences	non traitée	--	-	+	++
Étape 1	C2.5		0.25	0.5	0.75	1
Étape 2	C2.4.2		0.5	1	1.5	2
	C2.4.3					
Étape 3	C3.1		0.5	1.5	2	3
Étape 4	C 3.4		1.5	3	5	6
Étape 5	C3.3		0.5	1.5	2	3
Étape 6	C3.5		0.5	1	1.5	2
Étape 7	C 3.6		0.75	1.5	2.5	3
	TOTAL		4.50	10	15.25	20

CAP Métiers de la mode vêtement tailleur	Corrigé	Durée : 16 heures	Session 2020
Épreuve EP2 – mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement	2006 CAP MMVT EP2	Coefficient : 10	Page 2 / 5

DOSSIER CANDIDAT

Étape1 - Appliquer une organisation au poste de travail.	C2.5			
	--	-	+	++

Organiser votre poste de travail et **positionner** rationnellement l'outillage et les matières d'œuvre nécessaire pour la réalisation du gilet « FANNY». **Respecter** les règles de sécurité et d'ergonomie.
(Évaluer en cours d'épreuve)

- ++ l'organisation du poste de travail respecte l'ensemble des critères (positionnement rationnel, l'utilisation du matériel est efficace, les règles de sécurité et d'ergonomie sont appliquées) ;
- + l'organisation du poste respecte les ¾ des critères ;
- l'organisation du poste respecte la moitié des critères ;
- l'organisation du poste respecte au moins un critère.

Étape 2 - Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels.	C2.4.2				C2.4.3			
	--	-	+	++	--	-	+	++

(Évaluer en cours d'épreuve)

2.1 Régler les matériels en fonction de la matière d'œuvre.

2.2 Intervenir en cas de dysfonctionnement courant (exemple : casse de fil, aiguille).

- ++ les réglages sont conformes aux matières d'œuvre et le matériel est maintenu et/ou remis en état de fonctionnement si besoin ;
- + et - les réglages sont partiellement conformes aux matières d'œuvre et le matériel est maintenu et/ou remis en état de fonctionnement si besoin ;
- les réglages sont conformes aux matières d'œuvre et le matériel est maintenu et/ou remis en état de fonctionnement si besoin avec aide.

Étape 3 - Effectuer les opérations de coupe DT2 DT 3	C3.1			
	--	-	+	++

(Évaluer en cours d'épreuve)

3.1 Placer et couper les éléments en thermocollant en respectant les règles de sécurité.

- ++ la coupe des éléments respecte l'ensemble des critères : la régularité et la précision de la coupe, les matériels sont utilisés dans le respect des consignes de sécurité et d'ergonomie ;
- + et - la coupe des éléments respecte partiellement les critères ;
- la coupe des éléments ne respecte pas l'ensemble des critères.

CAP Métiers de la mode vêtement tailleur	Corrigé	Durée : 16 heures	Session 2020
Épreuve EP2 – mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement	2006 CAP MMVT EP2	Coefficient : 10	Page 3 / 5

3.2 Contrôler, repérer les éléments coupés de votre bûche.

- ++ l'identification des éléments est correcte ;
- + et - l'identification des éléments est partiellement correcte ;
- l'identification des éléments comporte une erreur.

3.3 Regrouper les éléments et fournitures du vêtement (cigarettes, épauettes,...).

- ++ le paquet (la buche) comprend tous les éléments nécessaires à la fabrication ;
- +et - le paquet (la buche) comprend partiellement les éléments nécessaires à la fabrication ;
- le paquet (la buche) ne comprend pas tous les éléments nécessaires à la fabrication.

Étape 4 - Effectuer les opérations d'assemblageDT 4	C 3.4			
	--	-	+	++

4.1 Réaliser le gilet « FANNY » sans la doublure en suivant la gamme de montage et les fiches techniques.

4.2 Coudre à la main l'étiquette d'anonymat au bas du milieu dos de la veste.

- ++ les différentes opérations sont effectuées avec précision dans le temps impartis, la chronologie des opérations est respectée ;
- + et - les différentes opérations sont effectuées avec imprécision dans le temps impartis, la chronologie des opérations est respectée ;
- les différentes opérations sont effectuées avec beaucoup d'imprécision sans respecter le temps impartis, la chronologie des opérations ne sont pas est respectée.

Étape 5 - Procéder aux opérations d'entoilage DT 3 DT 4	C3.3			
	--	-	+	++

(Évaluer en cours d'épreuve)

Thermocoller la veste en respectant l'ordre chronologique de la gamme de montage.

- ++ les techniques sont maîtrisées, la température est réglée suivant la matière ;
- + et - les techniques sont partiellement maîtrisées, la température est réglée suivant la matière ;
- les techniques ne sont pas maîtrisées, la température réglée ne respecte pas la matière.

Étape 6 - Effectuer les opérations de repassage DT 4	C3.5			
	--	-	+	++

Réaliser lesopérations de repassage :

- en cours de fabrication
- en fin de fabrication
- ++ la mise en forme et le repassage respecte la nature de la matière d'œuvre et l'aspect du modèle ;
- +et - la mise en forme et le repassage respecte partiellement la nature de la matière d'œuvre et l'aspect du modèle ;
- la mise en forme et le repassage ne respecte pas la nature de la matière d'œuvre et l'aspect du modèle.

CAP Métiers de la mode vêtement tailleur	Corrigé	Durée : 16 heures	Session 2020
Épreuve EP2 – mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement	2006 CAP MMVT EP2	Coefficient : 10	Page 4 / 5

7.1 Rouler le col en suivant la ligne de cassure. **Maintenir** par un bâti ;

7.2 Maintenir les parmentures et l'enforme dos sur envers du gilet ;

7.3 Marquer l'emplacement du bouton.

+ + Les différentes techniques de finition sont maîtrisées et sont conformes au cahier des charges ;

+et -Les différentes techniques de finition sont partiellement maîtrisées et sont conformes au cahier des charges ;

-Les différentes techniques de finition ne sont pas maîtrisées et conformes au cahier des charges.

CAP Métiers de la mode vêtement tailleur	Corrigé	Durée : 16 heures	Session 2020
Épreuve EP2 – mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement	2006 CAP MMVT EP2	Coefficient : 10	Page 5 / 5